MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

COMITE SYNDICAL DU 14 JUIN 2023 à RAIDS

Secrétaire de séance : Sylvain LEREDDE

DÉLIBÉRATION

CS 2023/76 Domaines de compétences par thèmes - Candidature à l'Appel à Projets "Adaptation du littoral-démarches d'animation territoriale" — Projet « Notre Littoral Demain ?

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 14 juin 2023 à Raids, sous la vice-présidence de Pascal MARIE.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 7 juin 2023 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Valérie LAISNEY, Pascal MARIE (pouvoir de Sylvain LETOUZÉ), Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Maryse **LE GOFF** (pouvoirs de Benoît FIDELIN et Hervé MARIE), Thierry **LETOUZÉ** (pouvoir de Christelle CASTELEIN et Martine LEMOINE), Patrick **THOMINES**

Pour les Communautés de Communes

Aurélie **GIGAN** (CC Coutances mer et Bocage), Jean-Pierre **GUEGAN** (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche — *pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL*), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer — pouvoir de Michel MAUDUIT), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville — pouvoir de Marie-Agnès HÉROUT), Aurélien MARION (Appeville), Stéphanie MAUBÉ (Lessay), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle — pouvoir de Florent SILIERES), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Vanessa LANCELOT, Sylvain LETOUZÉ, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT, Marianne ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Benoît FIDELIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Martine LEMOINE, Françoise LEROSSIGNOL (démission), Hervé MARIE, Jean MORIN

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin), Thierry **LAISNEY** (CC Côte Ouest Centre Manche)



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HÉROUT (Carentan-les-Marais), Yves HUET (Gonfreville), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez - démission), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy - démission), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Gérard TAPIN (Marchésieux), Valérie TORTEL (Gorges), Céline VAQUEZ (Le Dézert)

Pour les membres consultatifs

Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Jean-Luc **LEGER** (Président du CESER Normandie), Jean-Luc **MICHEL** (vice-président du CESER), Valérie **NOUVEL** (présidente du CAUE de la Manche)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin Denis LETAN, Agnès ORANGE, Joëlle RIMBERT, Nicolas FILLOL, Victorine BARA, Julie-Anne JORANT

Nombre de votants : 24 membres + 9 pouvoirs Soit un quorum de 33 membres sur 58

CS 2023/76 Domaines de compétences par thèmes - Candidature à l'Appel à Projets "Adaptation du littoral-démarches d'animation territoriale" - Projet « Notre Littoral Demain ? »

Dans le cadre de la démarche « Notre Littoral demain ? », la Communauté d'agglomération du Cotentin, la Communauté de communes de la Baie du Cotentin et le Parc souhaitent développer une démarche expérimentale pour faciliter la recomposition spatiale sur le territoire de la côte Est du Cotentin. Les actions suivantes peuvent être éligibles pour bénéficier du financement FEDER-Région. La Région Normandie, grâce à la mobilisation de fonds européen (FEDER), a ouvert un appel à projets « animation territoriale » permettant d'accompagner des actions d'ingénierie pour favoriser l'émergence d'opérations de recomposition spatiale et des actions de sensibilisation sur le changement climatique en zone littorale. Le taux de cofinancement des projets retenus peut aller jusqu'à 80 %.

Le Parc se positionne comme maître d'ouvrage du projet.

VOLET 1: Les actions concernant la recomposition spatiale :

- Action 1.1 : Identifier les besoins et les zones de repli pour les secteurs soumis aux risques liés à l'eau en 2060.
- Action 1.2 : Redessiner un nouvel espace en bord de mer.
- Action 1.3 : Étudier la pré-faisabilité de la relocalisation d'un site pilote : le musée d'Utah Beach.

VOLET 2 : Les actions concernant la sensibilisation des différents publics :

- Action 2.1 : Sensibiliser aux enjeux du changement climatique avec des évènements artistiques, scientifiques et culturels.
- Action 2.2 : Expérimenter de nouveaux outils/nouvelles méthodes de sensibilisation pour accompagner les habitants vers le changement.

Le projet « Notre littoral demain ? » comporte également un volet « adaptation », non finançable par ce dispositif.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

			PROJET 2024-2025-2026					
			Budget prévisionnel	Financement previsionnel		répartition par partenaire		
			budget previsionile	FEDER-CR	EPCI-PNR	CAC	CCBDC	PNR
PRESTATIONS	Bureaux d'étude	Bureau d'étude action 1.2 Prospective	50 000 €	40 000 €	10 000 €	3 333 €	3 333 €	3 333 €
		Bureau d'étude action 1.3 Musée	100 000 €	80 000 €	20 000 €		20 000 €	
	Autre	Action 2.1 : outils pédagogiques	30 000 €	24 000 €	6 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
		Action 2.2 : organisation évenements -visites	20 000 €	16 000 €	4 000 €	1 333 €	1 333 €	1 333 €
INGENIERIE	Poste aménagement du territoire 1 ETP		135 000 €	108 000 €	27 000 €	9 000 €	9 000 €	9 000 €
	Poste coordination – musée-sensibilisation : 1 ETP (0,8 ETP pour le projet FEDER)		150 000 €	96 000 €	54 000 €	18 000 €	18 000 €	18 000 €
	Poste architecte : 0,4 ETP		73 200 €	58 560 €	14 640 €	4 880 €	4 880 €	4 880 €
		TOTAL	558 200,00 €	422 560,00 €	135 640,00 €	38 547 €	58 547 €	38 547 €
				montant annuel		12 849 €	19 516 €	12 849 €

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- APPROUVE l'opération, ainsi que le dépôt de la demande de subvention par le Parc, en tant que maître d'ouvrage.
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel.
- **AUTORISE** le vice-président à signer l'ensemble des documents afférents à la demande de subvention. **ADOPTÉ à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme Transmis en préfecture le 28 juin 2023

Pascal MARIE, Vice-président Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS

3 Village Ponts blo

Saint-Gome du-Mont 50,000 CAREN AN-LES-MAR

50900 CYRENYA Tél. 02 33 Z4 61 90 + info

> Accusé de réception en préfecture 050-255002552-20230614-DELIB_CS2023_76-DE Date de télétransmission : 28/06/2023 Date de réception préfecture : 28/06/2023

